

Pour l'égalité et l'autonomie des femmes



« Le niveau de [développement] que diverses sociétés ont atteint au cours de l'histoire est directement proportionnel à l'indépendance dont jouissent les femmes. »

– Flora Tristan (1803-1844), militante française pour les droits des femmes

L'égalité et l'autonomie des femmes contribuent à l'avancement des sociétés

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS POUR AVANCER

Dans des sociétés inégalitaires, les groupes les plus vulnérables de la société sont souvent formés de jeunes et de femmes. Les difficultés économiques qui pèsent sur ces dernières sont doublées de discriminations sur la base du sexe. De fait, en République démocratique du Congo, le parcours d'une femme s'avère très difficile, voire pénible. Les Oblats congolais connaissent très bien cette réalité et veillent à pallier ces inégalités par des gestes au quotidien.



Ainsi, un des objectifs du développement durable émis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) résonne dans le quartier Camp Luka, à Kinshasa.

En effet, dans son objectif numéro 5, l'ONU souhaite parvenir d'ici à 2030 à l'égalité des sexes et à l'autonomie de toutes les femmes et les filles. Les Oblats ont évalué la situation et ont mis en branle un projet dans ce sens.

MOBILISER LES GENS DE LA COMMUNAUTÉ AUTOUR D'UN BUT COMMUN

Dirigé par les Oblats, le Complexe scolaire Père Giosa dessert une grande population composée de jeunes filles et de garçons. Au sein de cette institution, le Centre socioprofessionnel mène des activités depuis 2017. Il a pour but de donner un encadrement surtout aux jeunes femmes de la communauté. De cette manière, le Centre participe à leur réinsertion socioprofessionnelle par le biais de cours d'alphabétisation et de l'enseignement de métiers tels la couture et l'hôtellerie.

Même si le Centre offre ses services depuis deux ans, le manque de matériel représentait un obstacle à la poursuite de ses activités. Devant ce constat, les Oblats ont mobilisé les gens de la communauté pour qu'ils puissent prêter main-forte lors de l'équipement du centre. Ils ont effectivement été sensibilisés à propos de l'impact socioéconomique positif de ce projet.



LA CONSCIENTISATION DE LA COMMUNAUTÉ CONSOLIDE LES ACQUIS
EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES FEMMES

Ainsi, grâce à vos dons, le Centre a été équipé de machines à coudre et d'autre matériel nécessaire à la pratique de la couture. Dans ce contexte, ce projet a permis de faire des progrès importants dans la pratique professionnelle des participantes qui fréquentent le Centre. C'est qu'il a favorisé la réinsertion socioprofessionnelle de 67 jeunes femmes et contribué par le fait même à l'amélioration des conditions sociales de près de 300 personnes.

En outre, la réussite de ce projet n'aurait pas été possible sans le travail de conscientisation de la part des membres de la communauté. Ils ont justement organisé des rencontres pour sensibiliser les jeunes femmes aux bienfaits de l'égalité et à l'autonomie des femmes. Ces dernières s'y sont engagées avec la ferme conviction de changer les mentalités et de faire avancer leur cause.

Les Oblats de la République démocratique du Congo participent à la réalisation de ces changements si nécessaires pour la société. Et vous, grâce à votre soutien indéfectible, vous appuyez également cette noble mission.



Au nom des Oblats et de la communauté de Camp Luka, nous vous disons merci.

Merci de nous soutenir dans ces projets visant l'égalité et l'autonomie des femmes!

Votre contribution permet à un Olat d'être au service de sa communauté dans son travail quotidien.

Messe privée : 5 \$ x _____

Messe communautaire : 10 \$ x _____

Messe en pays de mission : 15 \$ x _____

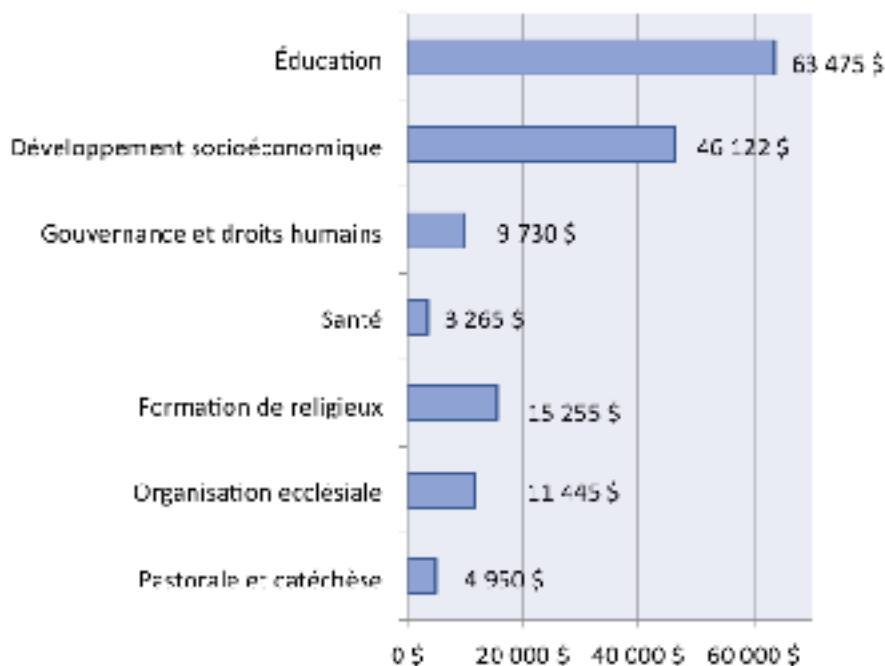
Intentions : _____

no. 1
Mars 2019

2018, UNE ANNÉE POSITIVE POUR LES PROJETS INTERNATIONAUX DU CMO ET DE L'AMMI

2018 a été excellente pour les projets internationaux du CMO et de l'Association Missionnaire de Marie-Immaculée (AMMI). Nous rappelons que les projets sont conçus par les communautés elles-mêmes, en dialogue avec les Oblats. En 2018, les pays qui ont obtenu le plus d'aide sont le Cameroun (29 %), Madagascar (19 %), Haïti (11 %) et la République démocratique du Congo (10 %). Les domaines qui ont été privilégiés par ces pays vont de l'éducation à la santé en passant par le développement socioéconomique.

AIDE SELON LES SECTEURS D'INTERVENTION



Par ailleurs, le secteur d'intervention qui a été le plus privilégié par les Oblats est l'éducation, à hauteur de 41 % des sommes injectées. Comme dans le passé, cela rappelle l'engagement résolu de la communauté oblate envers l'éducation comme vecteur de mobilité sociale pour les groupes les plus vulnérables de la société, qui sont souvent composés de jeunes et de femmes.

Ensuite, le secteur du développement socioéconomique, qui englobe des thématiques telles la nutrition et l'environnement, a aussi été l'objet de projets soumis au CMO, dans une proportion de 30 %. Enfin, le volet pastoral du travail des Oblats a réussi à attirer 19 % des montants alloués pour des projets au CMO.

Dans chacun de ces projets, nous tenons à rendre vivante la mission du CMO. Lors de l'évaluation des projets, l'équipe du CMO tient en effet à contribuer de manière importante au bien-être des communautés en ayant toujours à l'esprit les valeurs de solidarité et de justice sociale. Ces valeurs animent quotidiennement notre travail. Enfin, en 2019, le CMO mènera une consultation auprès de ses partenaires afin de connaître leurs besoins pour les années à venir. Cela améliorera certainement la portée de projets que nous soutenons, grâce à vous. Merci!



Voici mon don de : 100 \$ 50 \$ 20 \$ Autre : _____

Je désire que mon don soit utilisé pour :

Projets internationaux Soutien général Autre : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : _____

Aucun reçu Reçu annuel imprimé

no. 1
Mars 2019

Veillez libeller votre chèque à l'ordre du Centre Missionnaire Oblat (CMO).

Merci de contribuer au bien-être des communautés!

No. d'organisme enregistré : 11884 7888 RR0001

Afin d'utiliser vos dons de manière optimale, le CMO délivre seulement des reçus annuels. Ces reçus sont uniquement produits au nom de la personne qui signe le chèque.